

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KONAGRI-E » en abrégé « KE »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE,
Lot 4029, Ilot 277

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 17 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONAGRI-E » en abrégé « KE »

Objet :

- ELEVAGE,
- AGRICULTURE,
- RESTAURATION ,
- COMMERCE ,
- DIVERS SERVICES .L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières de quelque nature qu'elle soit, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA EBIMPE,
Lot 4029, Ilot 277

Dirigeant(s) M KONE FOUSSENI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02223 du 12/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29196/GTCA/RC/2023 du 12/04/2023

